



Ligue Régionale de Football Batna

Commission Régionale de Discipline



Procès-verbal N°13

Séance du 19.12.2019

Membres présents :

MM BENSEKHERIA AMOR Président

ABDESSMED RAMDANE Secrétaire

GUEBAB DJAMEL Membre

1) Traitements des affaires (divisions RI et R II G/A.)

2) Reprise affaires

3) Etude de réserves

- Traitement des Affaires -

En application des R/G de la FAF (seniors 2018 et jeunes 2015) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres ainsi qu'aux auditions, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

DIVISION REGIONALE (I) A 10eme JOURNÉE «SENIORS »

Affaire N°405 : Rencontre MCM - NRBA du 17 .12.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
ATRI HOCEME EDINE	1910332	MCM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ABID .A.KADIR	1910351	MCM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
DAHMANI SAMIR	190144	NRBA	<u>Entraîneur averti : Avertissement pour comportement anti sportif.</u>	

Affaire N°406 : Rencontre RUDSB - ARBZ du 17.12.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
SID .A.REZAK	1910986	ARBZ	<u>Joueur exclu : Suspension d'un (01) match ferme pour cumul de cartons (art : 103 des R/G)</u>	
LEFTAH HAMZA	1911165	RUDSB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
CHAoui YOUSSEF	1910430	RUDSB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUTAGHRINE ZAKARIA	1910472	RUDSB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BENSIDHOUM FOUAD	1911127	ARBZ	<u>Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme pour contestation de décision (art : 101 des R.G)</u>	2.000 DA
HOGGAS AISSA	1910217	ARBZ	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°407: Rencontre MBS - SAB du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
BELOUADAH MOHAME	1910410	MBS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MEGRI WAIL	1910165	SAB	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°408 : Rencontre MRM - OM du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
LAHRECHE KHALED	1910238	OM	<u>Joueur exclu : Suspension de (04) matchs ferme pour comportement anti sportif (Insultes) envers arbitre (art.112 des R.G)</u>	10.000 DA
SERIACHE CHAMES EDD	1910236	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ABBI EL HACHEMI	1910245	OM	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme pour contestation de décision (art : 101 des R.G)	2.000 DA
BAY RAGHED TAREK	1910220	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
DJABALAH MOHAMED	1910240	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ZEROUK SAAD	1910218	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
EL SID EL HANNI	1910138	MRM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SAKHIRI NADHIR	1910147	MRM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AZOUZ HOCINE	1910151	MRM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ROUSSI MOUHAMED	1910118	MRM	Avertissement pour comportement anti sportif	
AUTRES SANCTIONS		OM	Equipe incorrecte (art.130 des R/G)	1.500 DA

Affaire N°409 : Rencontre ABB - USD du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
YAHIAOUI MED YASSER	1910096	USD	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOURMEL .A.AZIZ	1911163	ABB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		ABB	Absence d'entraîneur (art : 53 Alenia 2 des R/G)	15.000 DA

DIVISION REGIONALE (II) (G /A) 10 éme JOURNÉE «SENIORS »

Affaire N° 410 : Rencontre ABBer - CHEH du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
GUEMOUR REDHOUANE	1910548	CHDH	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme pour contestation de décision (art : 101 des R.G)	2.000 DA
CHARIF .A.AZIZ	1910540	CHDH	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ZIANE MOULoud	1910177	ABBer	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°411 : Rencontre USAK - EJBBA du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
BOUSAFAF HOCEME	1910632	USAK	Avertissement pour comportement anti sportif.	
CHETIH SOFIANE	1910642	USAK	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUHALFAYA WALID	1910253	EJBBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
DAMA SALAH	1910250	EJBBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
FETHALLAH AYOUB	1910254	EJBBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N° 412 : Rencontre URBB - ABSK du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
SAHRAOUI HOCEME	1910508	URBB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ZEKKOUR AHMED	1910516	URBB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
DAHOUI DJAMEL	1910603	ABSK	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BADRI MOHAMED	1910591	ABSK	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		ABSK	<u>Absence d'entraîneur (art : 53 Alenia 2 des R/G)</u>	15.000 DA

Affaire N° 413 : Rencontre KBS - WACZ du 18.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
CHENNI EL HADJ	1910880	KBS	Joueur exclu : Suspension de deux (02) matchs fermes pour faute grossière (art : 10 9des R.G).	
CHENNI EL HADJ	1910880	KBS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BENSAAD .A.LATIF	1910890	KBS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
DAOUADI LAZHAR	1910897	KBS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BENSEBTTI YAHIA	1910881	KBS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BENHACHANI MESSAOUD	1910320	WACZ	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		KBS	<u>Equipe incorrecte (art.130 des R/G)</u>	1.500 DA

Affaire N° 414 : Rencontre ABBA - USCEO du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
TEBRI ABDELLAH	1910944	USCEO	Joueur exclu : Suspension de (04) matchs fermes pour comportement anti sportif (Insultes) envers arbitre (art.112 des R.G)	10.000 DA
SEBIOT AHMED	1910971	ABBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SEBA MED DIA EL HAK	1940194	ABBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		USCEO	<u>Arrivée tardive : (art. 47 des RG)</u>	10.000 DA

Affaire N° 415 : Rencontre ABC - MOC du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
SAMAI AYMENE	1911060	ABC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MASSAM MED AMINE	1911050	ABC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUSSOUF DIA EDDINE	1911058	ABC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MEZIANI KAMEL	1910078	MOC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUREBALA SALAH EDDINE	1910072	MOC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUBAKER MOHAMED	1910075	MOC	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N° 416 : Rencontre TRBA - CHK du 17.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
BOUNEZZA SKENDER	1940981	CHK	Avertissement pour comportement anti sportif.	

CHAMPIONNAT DE «JEUNES»

Affaire N°417 : Rencontre MCM – IRBB er (U17) du 14.12.2019

JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
AUTRES SANCTIONS		IRBB	<u>Absence d'entraîneur (art : 45 Alenia 2 des R/G)</u>	10.000 DA

02) COUPE D'ALGERIE DES «JEUNES»

4 ème TOUR REGIONAL (U17)

Affaire N°418 : Rencontre ESA – WRM (U17) du 06.12.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
LAICHE FAYCEL	190220	ESA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
LABLALTA NOUREDINE	508003	WRM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		ESA	Absence d'entraîneur (art : 45 Alenia 2 des R/G)	5.000 DA

2) Reprises affaires :

Affaire N°370: Rencontre MOC - TRBA (Séniors) du : 07.12.2019

MEROUANI NACEREDINE LN°1910065 du club MOC

Il y a eu de lire : joueur blessé et non averti (Erreur de transcription sur le PV N°12 affaire N° 370).

Par conséquent, la **CD** annule l'avertissement infligé au joueur signale.

3/ Etude de réserves :

Affaire N° 01 :

RENCONTRE CRBG- JSS (SENIOR) DU 17.12.2019 :

Réserves formulées par le club CR BORDJ GHEDIR à l'encontre des joueurs SLIM LAHCENE LN°1910369, BOUMEDIENE AKRAM LN°1910361 et HASSIB MAHEDDINE LN°1910385 du club JS SERIANA, inscrits sur la feuille de match, et qui ont participés à la rencontre CRBG- JSS (seniors) du 17.12.2019 au motif que ces derniers étaient sous le coup d'une suspension.

- Attendu, que suite aux recherches effectuées par la Commission de discipline, il ressort ce que suit (Voir historique des rencontres)

* Le joueur HASSIB MAHEDDINE LN°1910358 du club JS SERIANA.

1/ affaire N° 95 rencontre USD- JSS du : 31.10.2019 (joueur averti /1^{er} avertissement).
2/affaire N° 216 rencontre OBM-JSS du : 19.11.2019 (joueur averti /2eme avertissement).
3/ affaire N° 356 rencontre JSS- MCM du : 03.12.2019 (joueur averti/3eme avertissement).
- (Rencontre CRBG - JSS du : 17.12.2019 a participé et non suspendu)

* Le joueur BOUMEDIENE AKRAM LN°1910361 du club JS. SERIANA.

1/ affaire N° 160 rencontre JSS - ABB du : 12.11.2019 (joueur avertis 1^{ier} avertissement).
(Rencontre CRBG - JSS du : 17.12.2019 a participé et non suspendu)

Par ailleurs :

* Le joueur SLIM LAHCENE LN°1910369 du club JS SERIANA.

1/ affaire N° 18 rencontre JSS - OM du 12.10.2019 (joueur averti / 1^{er} avertissement).

- 2/ affaire N° 95 rencontre USD - JSS du 31.10.2019 (joueur averti 2eme avertissement).
- 3/ affaire N° 216 rencontre JSS - OBM du 19.11.2019 (joueur averti 3eme avertissement).
- 4/ affaire N° 356 rencontre MCM - JSS du 03.12.2019 (joueur averti 4eme avertissement).

Attendu, que le joueur SLIM LAHCENE LN°1910369 a été inscrit sur la feuille de match et a participé à la rencontre CRBG - JSS du 17.12.2019 alors qu'il était sous le coup d'une suspension (Voir art.102 des R.G).

Par ces motifs et conformément à l'article N°86 des RG de la FAF de 2018, la Commission de Discipline décide :

- Donner match perdu par pénalité au club JS SERIANA et en attribue le gain au club CR BORDJ GHEDIR (art 94 alinéa « 2 » des R.G) :
 - CRBG (03) points (03) buts
 - JSS (00) point (00) but
- Défalcation de trois (03) points au club fautif (JS SERIANA).
- Suspension de quatre (04) pour le joueur SLIM LAHCENE LN°1910369 du club JS SERIANA en sus de la sanction initiale à compter du 19.12.2019.
- Suspension de six (06) mois ferme pour le S/G du club de toutes fonctions officielles à compter du 19.12.2019.
- Infliger une amende de 20.000 DA au club JS SERIANA.

Séance levée à 16h30.

Président

A .BENSEKHRIA

Secrétaire

R.ABDESSMED